

FICHE ACTION

EDUQUER À LA NATURE EN HAUTE-NORMANDIE

8 – FAVORISER LE BENEVOLAT ASSOCIATIF

Fiche action 8/1

Rechercher, diffuser les aides, les mesures existantes de soutien aux bénévoles

Constat
préliminaire/
Note
d'opportunité

Les salariés des structures spécialisées en éducation à l'environnement ne sont pas les seuls à agir en matière d'éducation à la nature ! Un nombre considérable de bénévoles s'investissent dans des actions : les membres des associations de protection de la nature (LPO, CHENE, ADHER...près de 75 associations actuellement sur la région) qui accompagnent des sorties, les animateurs des clubs CPN, les membres d'associations qui donnent un coup de main : tenue de stand, chantiers...

Il existe aussi une catégorie spéciale de bénévoles : les administrateurs de toutes ces associations qui les maintiennent en vie.

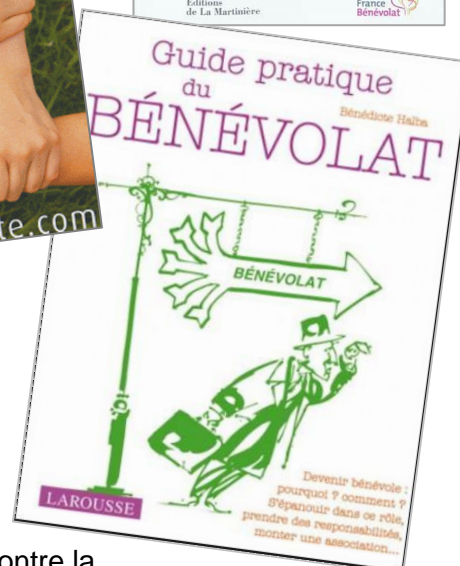
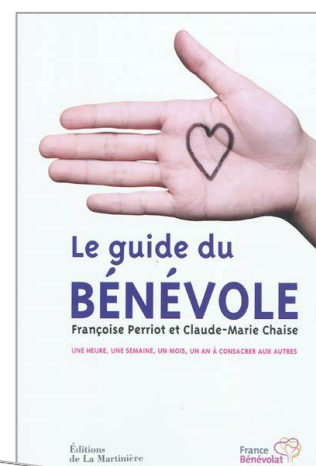
Tous consacrent un temps considérable pour leur association, au bénéfice de l'intérêt général sur leur temps personnel et bénévolement.

Quel est le niveau de reconnaissance ? De quelles compensations peuvent-ils

bénéficier ? Quelle est la limite de leur action ? Il existe bien des guides du bénévole, mais en règle générale, les bénévoles restent mal informés de leurs droits (congés de représentation, formation, VAE, avantages fiscaux, etc.) et devoirs (responsabilité).

Toutes les associations de la région n'ont pas le même niveau d'expérience, de pratique et surtout les mêmes moyens. Il est nécessaire d'apporter à ces associations une aide et un soutien aussi bien technique que matériel qui permettra d'améliorer la qualité de leurs interventions et de leurs projets.

Enfin, dans toutes les associations, on rencontre la même problématique : le difficile renouvellement des bénévoles actifs

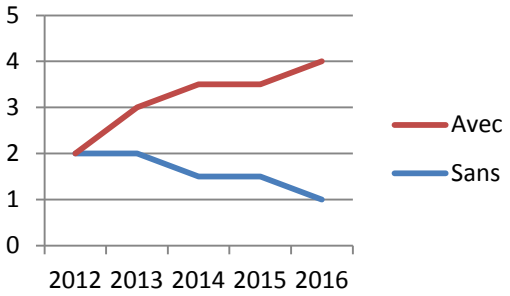
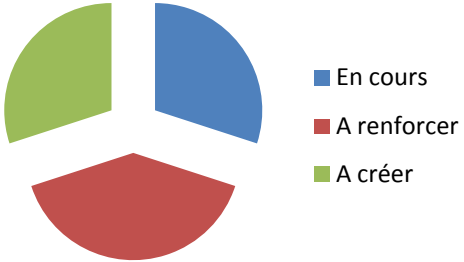


Enjeu(x)

Encourager le bénévolat

Mobiliser les citoyens autour des thèmes liés à la nature de façon à susciter une participation plus active au sein des associations mais aussi des différentes instances où siègent les bénévoles associatifs.

	<p>Améliorer la qualité des actions et des projets menés par les associations et la qualité des interventions des représentants associatifs. Améliorer la considération des bénévoles. Apporter quelques compensations aux bénévoles</p>
Objectifs de l'action	<p>Susciter l'envie de s'engager dans les associations Informers les bénévoles sur leurs droits et devoirs Former les bénévoles Entretien la motivation des bénévoles</p>
Description générale de l'action	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer et développer les têtes de réseaux associatifs par la mise en place de contrats d'objectifs pluriannuels, leur permettant de travailler sereinement et avec efficacité pour accompagner les bénévoles. 2. Favoriser la vie associative en lui donnant les moyens de fonctionnement indispensables pour exister et remplir les tâches de représentation, suivi, expertise, proposition qui sont les siennes ; 3. Poursuivre la mise en place de dispositifs régionaux co gérés avec les CPCA (coordination associatives) dans les domaines divers : connaissance et visibilité du domaine associatif régional, emplois aidés, formation de bénévoles... 4. Elaborer un guide du bénévole en actualisant les guides existants et en l'adaptant au contexte régional et assurer sa large diffusion 5. Développer le soutien à la formation des bénévoles associatifs, principalement par des actions de formation spécifiques (par exemple : il est urgent de faire face à la perte des compétences naturalistes) 6. Développer un programme de qualification et de reconnaissance de l'engagement bénévole ; notamment l'inscription de l'expérience bénévole dans les parcours de validation des acquis de l'expérience 7. Favoriser le remboursement des frais de déplacements des bénévoles associatifs participant aux différentes commissions en tant qu'experts-personnes qualifiées ;
Public cible	Tous les bénévoles du secteur associatif de la protection de la nature et de l'environnement
Niveau de territoire	La région
Opérateur	HNNE en collaboration avec la CPCA
Moyens à dégager	<p>Moyens humains Temps de travail</p>
Budget	<p>Aide et soutien aux associations (information, organisation de formation, valorisation ...): 20 jours x 400 € = 8 000 €</p> <p>Réalisation d'un guide (recherche documentaire, synthèse, conception et diffusion 30 jours x 400 € = 12 000 €</p> <p style="text-align: right;"><u>BUDGET TOTAL : 20 000 €</u></p>

Financier potentiel	Région, départements, DREAL																											
POINTS FORTS	La mobilisation citoyenne La force que représente l'ensemble de tous les bénévoles agissant dans l'intérêt général																											
Dynamique avec/sans plan d'action Engagement de l'action	 <table border="1"> <caption>Engagement de l'action (2012-2016)</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Avec</th> <th>Sans</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2012</td> <td>2</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>2013</td> <td>3</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>2014</td> <td>3.5</td> <td>1.5</td> </tr> <tr> <td>2015</td> <td>3.5</td> <td>1.5</td> </tr> <tr> <td>2016</td> <td>4</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>	Année	Avec	Sans	2012	2	2	2013	3	2	2014	3.5	1.5	2015	3.5	1.5	2016	4	1	 <table border="1"> <caption>Distribution de l'engagement</caption> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Couleur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>En cours</td> <td>Bleu</td> </tr> <tr> <td>A renforcer</td> <td>Rouge</td> </tr> <tr> <td>A créer</td> <td>Vert</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Couleur	En cours	Bleu	A renforcer	Rouge	A créer	Vert
Année	Avec	Sans																										
2012	2	2																										
2013	3	2																										
2014	3.5	1.5																										
2015	3.5	1.5																										
2016	4	1																										
Catégorie	Couleur																											
En cours	Bleu																											
A renforcer	Rouge																											
A créer	Vert																											

